PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

# AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Nom et adresse de la personne publique :
Régie du port de plaisance de La Rochelle
Avenue de la capitainerie
Port des Minimes
17 026 La Rochelle Cedex 1
Tél 05.46.44.41.20.
Mail : capitainerie@portlarochelle.com

Objet de la prestation :
La Régie du port de plaisance de La Rochelle a lancé, début octobre 2018, des travaux de reconstruction du bâtiment situé sur la digue du Bout Blanc. Au sein de ce bâtiment est prévu un local destiné à l'exploitation d'une laverie automatique contre paiement d'une redevance d'occupation. Ce local représente une surface au sol de 18 $m^2$ exploitable et un local technique de 2.60 $m^2$.

Lieu d'exécution :
Bâtiment Bout Blanc – Digue du Bout Blanc – Port des Minimes – 17000 La ROCHELLE

Date de début de l'exploitation :
1er juin 2019

Durée :
Dix (10) ans.

Redevance :
La redevance mensuelle est fixée à 220 € TTC. Les fluides sont à la charge de l'exploitant.

Procédure :
Type de procédure : appel à la concurrence pour l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Date limite de réception des candidatures :
Vendredi 15 février 2019 à 12h00

Documents à fournir :
Le candidat adressera une offre détaillée explicitant le projet de création de cette laverie, ainsi que les modalités de gestion. **L'enveloppe extérieure** sera adressée à « Monsieur le Directeur - Régie du port de plaisance de La Rochelle - Avenue de la capitainerie - Port des Minimes - 17 026 La Rochelle Cedex 1

- « **avec la mention « AOT Laverie – Bâtiment Bout Blanc – Ne pas ouvrir ».**

1. Les coordonnées du candidat (nom, raison sociale, adresse, etc.)
2. Un descriptif détaillé du projet de création de laverie (Nombre et types de machines, fonctionnement, etc).
3. Les attestations, certificats ou justifications attestant de la situation fiscale et sociale régulière du ou des candidats ; notamment : un Extrait K-Bis et une attestation de non faillite personnelle
4. L'attestation sur l'honneur relative à l'absence de condamnation au cours des 5 dernières années, portée au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux Articles L.8221-1 et 2 ; L.8221-3 et 5 ; L.8231-1 ; L.8241-1 et 2 ; L.8251-1 et L.5221-8 et 11 du Code du Travail ;
5. La déclaration sur l'honneur précisant que le candidat est bien en règle au regard des dispositions de l'Article L.5212-1 à 4 du Code du Travail ;
6. Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties financières et professionnelles du candidat.

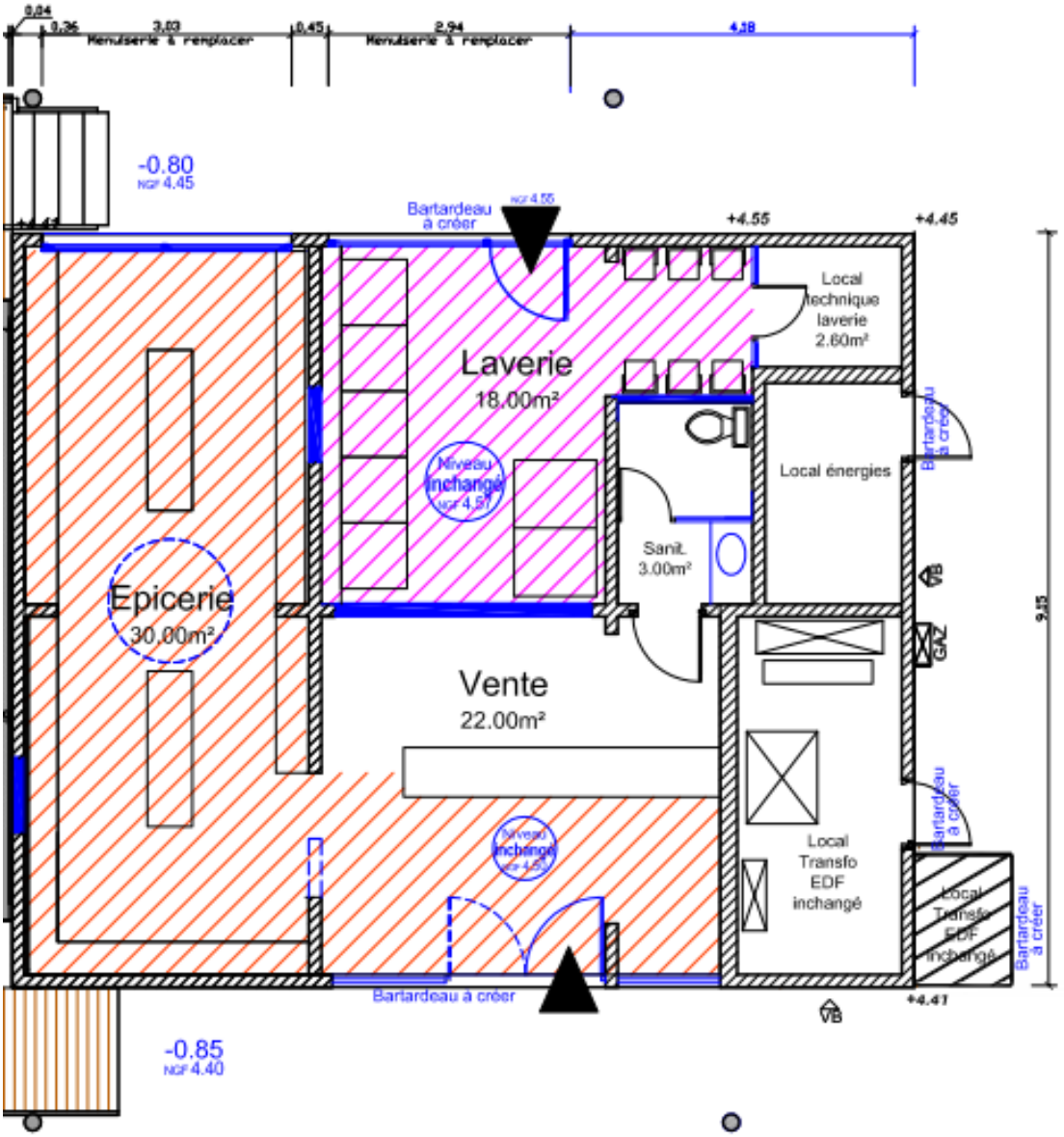
Conditions d'attribution :
Qualité du projet
Expérience du candidat
Capacité financière du candidat

Les plis devront être remis à l'adresse suivante :
Régie du port de plaisance de La Rochelle
Avenue de la capitainerie
Port des Minimes
17 026 La Rochelle Cedex 1

Ils seront rédigés en français et seront adressés, par voie postale, sous pli recommandé avec avis de réception, ou remis sur place contre récépissé.

Les candidats devront tenir compte des délais postaux la Régie du port de plaisance de La Rochelle ne pouvant être tenue pour responsable de retards dus à l'acheminement du courrier. Les documents papier devront être remis en deux exemplaires (un original et une copie).
L'enveloppe contenant les documents devra porter les mentions suivantes : "Appel à la concurrence pour une occupation temporaire du domaine public. Laverie Bâtiment Bout Blanc- NE DOIT PAS ETRE OUVERT PAR LE SERVICE DU COURRIER".

Date limite de réception des plis : vendredi 15 février 2019 à 12h00


0.04
0.26
3.03
Menuiserie à remplacer
0.45
2.94
Menuiserie à remplacer
4.38
-0.80
NGF 4.45
Bartardeau à créer
NGF 4.55
+4.55
+4.45
Laverie
18.00m²
Local technique laverie
2.60m²
Local énergies
Bartardeau à créer
Niveau inchangé
NGF 4.57
Sanit.
3.00m²
VB
GAZ
Epicerie
30.00m²
Vente
22.00m²
9.45
Bartardeau à créer
Niveau inchangé
NGF 4.52
Local Transfo EDF inchangé
Local Transfo EDF inchangé
Bartardeau à créer
Bartardeau à créer
+4.47
VB
-0.85
NGF 4.40